

Association n° W061005229

Le Président de l'ADNA

à

Mesdames et Messieurs les Maires

du bassin de vie Cannes-Grasse

Objet : Aéroport Cannes Mandelieu – Revue Latitude

Mesdames et Messieurs les maires,

L'aéroport de Cannes Mandelieu vient d'adresser par mail à des riverains qui avaient formulé des plaintes sur des survols aériens la revue Latitude (n°25) en utilisant les adresses mail, sans doute, collectées lors de ces plaintes alors que ceux-ci attendaient plutôt des réponses à leurs questionnements.

Le contenu de cette revue, un plaidoyer pro-domo de grande mauvaise foi de l'aéroport, n'a pas manqué d'attirer des réactions de ceux qui l'ont reçu de façon non sollicitée.

Dans cet outil de communication, l'aéroport persiste à nier la réalité des nuisances et s'appuie, entre autres, sur des moyennes chiffrées qui ne représentent pas la réalité. Les commentaires sont éloquentes et nous vous en livrons un florilège ci-joint.

Cette péripétie amène à s'interroger sur le fait que cette revue éditée par une société privatisée et diffusée directement aux mairies puisse être exposée dans les espaces publics sans avertissement ou sans qu'y soit incorporé un droit de réponse.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les maires l'expression de notre considération respectueuse.

« Le ciel appartient aussi à ceux qui vivent dessous »

Pierre MONARD
Président de l'ADNA



Réactions à la réception non sollicitée de la revue Latitude 25 de l'Aéroport

- **De :** FD

Envoyé : mercredi 17 février 2021

À : ROUSSEAU Claire <Claire.ROUSSEAU@cote-azur.aeroport.fr>

Objet : Re: LATITUDE N°25 DE L'AEROPORT CANNES MANDELIEU

Madame,

Je ne vous ai à aucun moment autorisé à me rentrer dans une liste de distribution de pourriel, je vous ai donc signalé aux services de l'état.

Je vous demande de supprimer l'adresse "****@***.com" de cette liste.

D'autre part, en ligne avec le règlement européen sur la protection des données et la loi informatique et liberté, je vous demande de bien vouloir me faire parvenir une copie du dossier d'information que vous possédez sur moi lié à l'adresse email "****@***.com".

Merci de me le faire parvenir en copie papier dans les meilleurs délais et au plus tard dans un délai d'un mois, au 204 route d'auribeau 06130 Grasse.

Sachez qu'en l'absence d'une réponse de votre part après le 17 Février je me réserve le droit de déposer une plainte auprès des services de la CNIL.

Cordialement

F. D

- **Envoyé :** Sunday 14 Feb 2021

À : ROUSSEAU Claire <Claire.ROUSSEAU@cote-azur.aeroport.fr>

Objet : Re: LATITUDE N°25 DE L'AEROPORT CANNES MANDELIEU

Bonjour Mme Rousseau,

J'ai pris connaissance de la newsletter et je suis ravie de savoir que vous êtes Chargée d'études environnement .

Concernant le NETZERO Émission , je vous invite à venir installer sur ma propriété les capteurs de bruit et de pollution dont vous disposez afin de réaliser vos études ainsi qu'à prélever un peu d'eau dans ma piscine qui a le privilège de recueillir du carburant tombé du ciel .

Et puisque l'environnement vous préoccupe tellement pensez donc à calculer l'indice carbone par passager transporté et communiquez le .

Car 0% CO2 en 2030 cela n'inclus pas la pollution des avions autant dire que votre contribution pour le respect de l'environnement est aussi efficace que d'apporter un grain de sable à la plage.

Vous êtes non seulement chargée d'études environnement mais aussi chargé des relations avec les riverains et vous osez vous moquez de nous en mettant en avant le ridicule de vos actions (audit énergiquement de vos installations, plantation de quelques arbres) face à l'ampleur des dégâts que l'aéroport cause sur l'environnement.

En fait vous avez déjà atteint le NETZERO scrupules , vous devriez le communiquer .

Cordialement.

A F

PS : je n'ai pas besoin de vous autoriser à utiliser mes coordonnées , il semble que cela soit superflu .

- **De:** M A
Date: 14 février 2021
À: contact@adna06.fr
Objet: Nuisance sonore et pollution

Bonjour

Je voulais faire part de notre colère suite à la réception du mail mensonger de l'aéroport de Mandelieu.

Nous habitons en plein dans le couloir aérien chemin du Cros, nous subissons tous les jours les passages intempestifs d'avions toujours plus gros bruyant et polluant.

Cet été nous avons même constaté à plusieurs reprises des traces d'hydrocarbure à la surface de notre piscine

Les toits des maisons et leurs murs sont encrassés pour les mêmes raisons.

Ce qui tombe sur nos maisons tombe aussi sur nous et tous ça pour le confort et les loisirs d'une poignée de privilégiés peu soucieux "des petites gens".

On devrait faire payer à l'aéroport les frais de nettoyage de toutes les habitations impactées par leur activités.

- **De:** M B
Date: 15 février 2021
À: contact@adna06.fr
Objet: Revue envoyée par l'aéroport de Cannes-Mandelieu

Bonjour,

Je vous écris pour dénoncer la grande mauvaise foi et le grand foutage de gueule (excusez-moi pour mon langage mais je n'ai pas trouvé d'autres mots plus polis et exprimant la réalité des choses) de l'aéroport de Cannes.

Effectivement, dans leur article ils disent que le trafic aérien a été grandement réduit en 2020, la question est : de qui se moquent-ils ??

En 2020 a débuté une crise sanitaire sans précédent qui a fait fermer toute l'économie du pays pendant plusieurs mois donc heureusement que le trafic aérien a diminué pendant ces mois là sinon cela voudrait dire qu'ils auraient été les seuls à continuer leur activité alors que le monde entier s'était arrêté!

De plus, ils se sont bien rattrapés à l'été, on aurait dit un défilé du 14 Juillet tous les jours!

Je me demande comment ils peuvent écrire des articles comme cela et aussi qui croit en leur écrit, on marche vraiment sur la tête...

J'aimerais bien savoir si quelqu'un de la famille de ces gens-là vivaient sur les communes les plus touchées par ce trafic, comme nous, ce qu'il en serait au niveau de leur discours.

J'ai bien peur que tant qu'il n'y aura pas eu une énorme catastrophe qui sera relatée dans tous les médias, ils continuent de faire la sourde oreille et leur mauvaise foi.

Espérons vivement qu'on n'en arrive pas là et que le gouvernement ou autre les fasse stopper leur activité avant...

Merci à L'ADNA qui continue de se battre pour nous et pour la planète.

Bien cordialement,

M B

- **De:** m a
Date: 15 février 2021
À: contact@adna06.fr
Objet: Nuisances Aériennes

J'habite 43 chemin de ***** et les nuisances deviennent de plus en plus insupportables. Pendant le confinement et ces derniers jours, quel bonheur d'être dehors et de ne pas être agressé par ces réacteurs vrombissants et super bruyants. Depuis cet heureux ralentissement du trafic aérien, plus de trace de kérosène dans la piscine!

Michel A
.....

PS: Ce n'est pas un exercice de communication mais un tissu de mauvaise foi. On ne peut oublier le sondage de "satisfaction" suite à un sondage adressé à des citoyens habitants dans des zones pas concernées par ces nuisances

- **De:** B F
Date: 15 février 2021
À: ROUSSEAU Claire <Claire.ROUSSEAU@cote-azur.aeroport.fr>
Cc: contact@adna06.fr
Objet: re: LATITUDE N°25 DE L'AEROPORT CANNES MANDELIEU

Bonjour Madame ROUSSEAU,
Vous n'avez que peu ou pas de scrupules pour envoyer de telles "informations", qui masquent les vrais problèmes que subissent les riverains survolés.
C'est une mascarade de prétendre que l'aéroport de mandelieu veut devenir NetZero carbone lorsqu'on comptabilise sur moins de 2h de temps, en pleine pandémie, 25 survols ne respectant ni la hauteur ni le bruit ni la trajectoire, comme ce fut le cas par exemple mercredi 27/01/2021.
Je ne suis pas comme vous le prétendez une personne retraitée qui ne supporte rien et n'a plus que du temps pour dénoncer "ces pauvres amateurs de sensations" qui ne cessent de passer à basse altitude pour assouvir leurs plaisirs. Je suis en activité et mon bureau se situe à mon domicile. Je peux vous assurer que même plongée dans la résolution de mes dossiers je ne peux que me sentir agressée par ces survols incessants, bruyants, polluants et irrespectueux.
Vous omettez volontairement de notifier que les avions écoles, bimoteurs ou jets ne sont pas équipés de filtres à particules et polluent considérablement les zones survolées.
Vous omettez de dénoncer le manque de sanctions vis à vis des pilotes qui ne respectent pas les consignes d'approche à savoir plus des 3/4 d'entre eux.
Vous omettez aussi de préciser que ces vols sont loin d'être écolo, lorsqu'on comptabilise les nuisances occasionnées proportionnellement au nombre de passagers transportés.
Vous omettez de souligner les risques accidentels encourus par les occupants des habitations, écoles, crèches et autres structures survolées
Alors, évitez de nous adresser ces tissus de mensonges, nous qui sommes face à la réalité donc en mesure d'évaluer la nocivité de cet aéroport.
Cordialement

Mme F

- **De:** g R
Date: 15 février 2021
À: contact@adna06.fr
Objet: Problèmes de nuisances de l'aéroport de Mandelieu

Bonjour Monsieur

Oui de qui se moque t'on de la part de la mauvaise foi des intervenants qui disent que tout va bien et qu'ils font des efforts pour réduire les nuisances liées au trafic de l'aéroport et que les fréquences ont plutôt tendance à diminuer ..

J'habite Mandelieu et certains jours ,c'est plutôt l'enfer ..

Voilà la réalité, on se demande comment Mandelieu à pu être classé, numéro 1 au niveau du cadre et de la qualité de vie..

C'est une hérésie. .

Cordialement. .

- **De:** Isa et Jé
Date: 15 février 2021 à 21:24:10 UTC+1
À: contact@adna06.fr

Notre message à destination des élus.

Le mépris des gérants de l'aéroport à l'égard des habitants environnants se poursuit, et s'étend aux lecteurs de cette dernière publication. Un tissu de contre vérités qui ne peut leurrer que des élus conciliants.

Nous savons cependant qu'aucune modération ne viendra de la part de l'exploitant privé ; seuls les pouvoirs publics ont le pouvoir de nous rendre un cadre de vie agréable. On attend avec impatience des signes tangibles de cette volonté.

Cordialement
Famille V

- **De:** S M
Date: 17 février 2021
À: contact@adna06.fr
Objet: Réactions à la revue Latitude

Bonjour

Je souhaiterais réagir quant à la diminution du trafic aérien affichée par la revue Latitude. Résidant à Pégomas sur le secteur de Plan Sarrain, zone de survol hélas privilégiée, je n'ai en vingt ans jamais eu à subir autant de nuisances que l'été dernier. Un vol toutes les 4 à 5 mn en journée. Des passages extrêmement bas occasionnant des nuisances sonores insupportables m'ont même obligée pendant les vacances d'été à déserrer mon habitation. Le survol de Plan Sarrain devient un couloir ininterrompu d'avions que nous avons même nommés tant leurs passages sont fréquents. L'exposition répétée et quotidienne à des décibels insupportables a généré un état de stress et de fatigue qui nous ont conduit à quitter notre habitation. Le mépris de nos requêtes et de nos actions pour satisfaire les désirs de quelques privilégiés sont devenus insupportables sans compter les retombées écologiques. Il est grand temps de revoir la dispersion des zones de survols afin d'équilibrer et de répartir les nuisances et de pointer les actions en faveur d'une diminution significative des mouvements aériens qui ne trouvent aucune légitimité à proximité de l'aéroport Nice Côte D'azur. Bien cordialement
S M

- **De:** Tourangelle Mouginoise **Date:** 17 février 2021
À: contact@adna06.fr
Objet: Revue et RGPD

Bonjour,

Je vais vous envoyer la cotisation 2021 comme prévu. Il est possible que je ne l'ai pas fait l'an dernier, je vais doubler la somme. Toujours 10 euros l'an ?
Je voulais revenir sur l'envoi dont vous parlez, adresses mails récupérées par l'intermédiaire du dépôt de plainte.
Ceci est strictement illégal depuis le RGPD. Ils doivent recueillir le consentement.
Une action en ce sens où un signalement à la CNIL sont ils prévus par l'ADNA ?
Je suis déjà intervenue sur un autre dossier sur le RGPD et j'ai eu gain de cause. Administration qui s'entêtait...
Étant très malade, je ne peux m'impliquer plus que cela désormais, mais un retour de votre part sur cette procédure totalement intrusive pourrait être un moyen de leur rappeler qu'on ne peut laisser tout faire...
Après, je suis consciente que le sujet primordial est le survol des habitations.
Merci pour tout ce que vous faites,
Bien à vous
M. A

- **De:** M Au
Date: 14 février 2021 à 23:06:36 UTC+1
À: contact@adna06.fr
Objet: Nuisance sonore et pollution
Bonjour

Je voulais faire part de notre colère suite à la réception du mail mensonger de l'aéroport de Mandelieu.

Nous habitons en plein dans le couloir aérien chemin du Cros, nous subissons tous les jours les passages intempestifs d'avions toujours plus gros bruyant et polluant.

Cet été nous avons même constaté à plusieurs reprises des traces d'hydrocarbure à la surface de notre piscine

Les toits des maisons et leurs murs sont encrassés pour les mêmes raisons.

Ce qui tombe sur nos maisons tombe aussi sur nous et tous ça pour le confort et les loisirs d'une poignée de privilégiés peu soucieux "des petites gens".

On devrait faire payer à l'aéroport les frais de nettoyage de toutes les habitations impactées par leur activités.

- De:** [C. B](#)
Date: 22 février 2021 à 14:29:02 UTC+1
À: ROUSSEAU Claire <Claire.ROUSSEAU@cote-azur.aeroport.fr>
Cc: contact@adna06.fr

Objet: RE: LATITUDE N°25 DE L'AEROPORT CANNES MANDELIEU

Madame,

J'ai lu avec attention votre newsletter LATITUDE et en tant que particulier confrontée à des nuisances aériennes récurrentes, je me dois de vous faire quelques remarques :

Vous auriez presque dû me faire rêver avec vos propos je cite « ne plus émettre de gaz à effets de serre » et « d'aller planter des cèdres pour le bien-être de la planète », sauf que dans le quotidien des milliers de personnes impactées par les nuisances de l'aéroport ces propos sont complètement « hors sujet ». C'est même insultant de ne pas reconnaître à aucun moment dans votre journal ces nuisances.

Pour ne plus émettre de gaz à effets de serre, il faut d'abord diminuer la quantité d'avions qui volent au-dessus de nos têtes, voire comme le souhaite la majorité des impactés la disparition de ces vols. Apparemment cela ne fait pas partie des solutions envisagées !!!!

Et puis il n'y a pas que les nuisances sonores, il y a aussi le constate-t-on à nouveau depuis la reprise des vols, des gouttelettes oranges sur nos tables de jardin et donc dans nos assiettes, qui nous inquiètent et nous interpellent Ce constat sera l'occasion d'un nouveau courrier car nous comptons bien les faire analyser.

Dans votre newsletter, vous ne parlez pas des sujets qui fâchent et qui pourtant auraient été tout à fait à votre honneur de traiter et de ne pas faire comme si ils n'existaient pas.

Pourquoi ne pas reconnaître les nuisances sonores ???? Pourquoi ne pas les chiffrer précisément en terme de décibels pour les différents quartiers survolés notamment par les hélicoptères et les jets d'affaire ??? Quid du nombre de plaintes déposées en 2020 sur le lien dédié aux plaintes (pour ma part j'en suis à plus d'une centaine malgré la période COVID) ??? Quid d'une partie de la ville de PEGOMAS aussi impactée mais qui n'est même pas citée dans votre newsletter ???

Autant de sujets que vous avez délibérément occulté. Comme d'habitude et c'est franchement regrettable. Nous continuerons à nous battre pour la suite.

Je fais passer ce courrier à l'ADNA et à madame SIMON, maire de PEGOMAS.

Bien cordialement C. B